



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



La zone d'intervention

La violence chez les jeunes et ses démonstrations extrêmes: Une nouvelle zone d'opportunité en prévention et en répression

**Rapport Finale de
L'Institut d'études stratégiques internationales**

IÉSI 2009



**Association canadienne des chefs de police (ACCP)
À l'avant-garde du progrès policier**

APERÇU

En janvier 2009, dix-sept policiers cadres ont démarré un projet de recherche pour l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) sous la direction et un encadrement conceptuel de l'*Institut d'études stratégiques internationales* (IÉSI). L'équipe se composait de 10 forces de police d'importance variée, disséminées dans le pays. Quatre équipes voyagèrent vers neuf destinations internationales sur trois continents, en plus d'avoir complété des recherches en ligne durant une période de huit mois. L'ACCP choisit le thème approprié « *La violence chez les jeunes* » ; de plus, le président de l'ACCP, Steven Chabot, défia IÉSI 2009 d'*apporter une importante contribution au Système judiciaire canadien*.

Dans ce rapport final, nous recommanderons une nouvelle *approche d'intervention précriminelle* à la violence chez les jeunes, résultant de l'étude comparative globale menée par IÉSI 2009 sur les thèmes suivants : « Profil de communauté, rôles et responsabilités, stratégies, ainsi qu'initiatives et programmes, perspectives de communauté, tolérance locale pour la violence et les projets à venir ». Cette proposition est basée sur des observations similaires, glanées, de façon indépendante, partout dans le monde. Elle offrira au Canada la possibilité d'agir rapidement en évitant les problèmes auxquels ont dû faire face les autres nations. Si cette proposition est adoptée, le Canada pourra miser sur la capacité des corps policiers mis en évidence l'an dernier par IÉSI 2008 en focalisant différemment le travail policier et en adoptant ce type de préintervention criminelle. De plus, ce sera la continuité naturelle des types d'interventions de réduction du crime couramment utilisés, qui permettra à la police de mieux exploiter ses compétences ainsi que celles de ses partenaires, de tous les coins du Canada, afin de prévenir de façon stratégique la violence et la criminalité chez les jeunes. Ce défi exigera un leadership puissant et une grande vision. IÉSI 2009 est convaincue qu'il s'agit là du seul type d'intervention susceptible d'assurer un avenir sain à la jeunesse canadienne ainsi que la sécurité publique de tous les Canadiens.

Recommandations d'IÉSI 2009

- Que L'ACCP reconnaisse que persévérer et se fier uniquement au type de travail policier traditionnel réactif est erroné et inefficace pour les corps de police canadiens, une préoccupation que partagent les services de police du monde entier. Le statu quo est inefficace face au comportement antisocial de la jeunesse et à la violence chez les jeunes.
- La création pancanadienne d'une nouvelle *zone d'intervention* offrant une possibilité d'approche d'intervention multi-organisationnelle et multidisciplinaire précoce, pour le bien-être des jeunes et la réduction de la violence chez les jeunes. Lorsque la jeunesse sent qu'elle est reconnue socialement, mentalement et physiquement, elle est plus apte à lutter contre l'appel du crime. IÉSI 2009 appuie les résultats de la théorie 40 facteurs de développement comme étant une assise efficace de stratégie locale de réduction du crime.
- L'adoption par ces communautés d'un type de *zone d'intervention* structurée comportant des rôles et responsabilités ainsi que des obligations clairement établies, afin d'assurer que les partenaires multi-organisationnels et multidisciplinaires sont également impliqués, à long terme. Ceci comprend le développement d'un langage clair et cohérent entre tous les intervenants des systèmes sociaux afin de faciliter la confiance et de prévenir tout malentendu.
- Que les forces policières entreprennent l'éducation de leurs effectifs pour assurer une meilleure compréhension du fait que le partenariat et les activités de la *zone d'intervention* ont pour but la prévention et la réduction de l'attitude antisociale et violente chez les jeunes et non de former des policiers comme travailleurs sociaux.

- Que les forces policières procèdent à des analyses stratégiques internes de leurs partenariats et programmes axés sur la jeunesse afin de s'assurer que la police effectue un travail policier, plutôt que d'hériter, par défaut, du travail de mise en œuvre de programmes sociocommunautaires.
- Que l'ACCP reconnaisse que l'enquête menée par IÉSI 2009 corrobore la philosophie du rapport de l'ACCP 2003, *Vers une coalition de prévention du crime : par le développement social*, et mette ceci de l'avant en offrant des stratégies pertinentes et réalistes pour sa réalisation.
- Que l'ACCP reconnaisse que l'approche *zone d'intervention* enrichit le type de travail policier traditionnel et corrobore les six principes du travail moderne de policier, tels que définis par la *structure nationale d'un travail policier progressif (National Framework for Progressive Policing - NFPP)* élaborée par l'ACCP. L'enquête d'IÉSI 2009 procure une assise permettant l'alimentation continue du travail du NFPP, incluant les discussions avec les partenaires communautaires à l'échelle nationale.
- Que l'ACCP agisse en tant que leader en éduquant les chefs de partis politiques et véhicule ainsi l'engagement à long terme nécessaire à l'approche multi-organisationnelle et multidisciplinaire de la *zone d'intervention*, afin que les communautés bénéficient des résultats à long terme d'une réduction efficace et continue de l'attitude antisociale et de la violence chez les jeunes.

La violence chez les jeunes au Canada et partout dans le monde

L'ACCP cautionne le sujet de recherche choisi par IÉSI 2009 : la violence chez les jeunes et sa radicalisation, combinant les problématiques connexes qui suscitent aujourd'hui de grandes préoccupations au Canada. Ce sujet a donné naissance à un énoncé de recherche plus spécifique qui a laissé la flexibilité d'aborder ce problème selon diverses perspectives. Des événements extrêmement violents et des activités de gangs dans plusieurs régions du Canada font en sorte que ce sujet de recherche est universellement pertinent. Alors que les crimes juvéniles sont à la baisse, le Canada constate une violence accrue dans certains des cas actuels. Les conséquences de cet état de choses sur la peur, générée en général par le crime ont été déterminantes dans le choix du sujet d'IÉSI 2009.

Le Canada fait partie d'un système mondial et, de ce fait, ce qui arrive ailleurs est susceptible d'arriver ici. Nous ne pouvons pas nous isoler, ce qui devient plus évident encore lorsque l'on songe à la situation démographique du Canada. Nous sommes un pays comptant sur l'immigration pour prospérer. Les nouveaux immigrants apportent leur expérience, leur histoire, et leur culture. La plupart de ces différences et expériences culturelles s'ajoutent à la toile sociale, mais elles peuvent également résulter en conflits entre les nouveaux jeunes Canadiens et les valeurs et normes sociales de notre pays. C'est un fait reconnu que les traditions culturelles et les standards de violence de communautés individuelles de par le monde peuvent grandement différer. Face aux défis modernes, contextuels, sociaux et économiques auxquels font face la jeunesse autochtone et les jeunes Canadiens de souche, la problématique du pays devient très complexe.

En plus du sujet principal de l'étude d'IÉSI 2009, les membres ont puisé dans leur propre expérience policière en matière de violence chez les jeunes pour étudier les diverses communautés canadiennes, incluant (mais non exclusivement) Surrey, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et Halifax. Ils ont jumelé *les régions* qui ont été spécifiquement sélectionnées afin de servir de point de référence. Les sites internationaux ont été choisis avec soin pour s'assurer des similitudes entre les communautés, régions ou expériences, comparables à celles que l'on retrouve à travers le Canada afin de susciter la réflexion et l'apprentissage. De plus, le Dr. James Sheptycki, mentor d'IÉSI, a suggéré que l'information découlant de communautés dissemblables à celles du Canada enrichira tout de même les constatations de l'enquête. IÉSI 2009 avait également comme mandat de s'assurer que les résultats soient pertinents et servent de base aux actions que les policiers de première ligne pourront mettre en œuvre, que l'étude ne soit pas un futile exercice académique. Après maintes discussions, recherches, consultations et directives du Dr. Sheptycki, voici ce qui est ressorti comme énoncé de recherche primaire pour IÉSI 2009 :

« *La violence chez les jeunes et ses démonstrations extrêmes : Une perspective comparative internationale à considérer à l'intérieur des politiques et des programmes au Canada* ».

IÉSI 2009 a formé quatre équipes de recherches distinctes afin de cibler des sites de recherches en Amérique du Sud, en Europe, en Afrique et au Royaume-Uni. Lors de ces interventions, des programmes de développement social et des types d'interventions policières furent observés. Certaines cultures locales et certains types d'interventions policières étudiés étaient très similaires à ceux du Canada, mais quelques-uns se sont avérés complètement différents en fonction le modèle de gouvernement, les différences religieuses et les défis historiques observés. Il est important de noter que la situation déduite par l'équipe de recherche en ligne et la réalité expérimentée par les équipes terrain étaient souvent aux antipodes et, dans certains cas, les premières impressions établies de loin s'avérèrent clairement fausses sur le terrain.

L'approche des équipes de recherche, qui discutaient avec plusieurs ressources différentes a été essentielle pour le développement d'un portrait réaliste dans les études de cas en pays étrangers. Dans la plupart des exemples, il a également été noté que le ratio police/population a pu sembler favorable, lorsque comparé au nôtre; cependant, les résultats obtenus par les forces de l'ordre demeuraient décevants. Par exemple, le Service de police sud-africain compte 180 000 policiers et un ratio *policier-population* de 1/372, cependant, les incidences de violence chez les jeunes sont les plus élevées au monde.

Dans tous les cas, IÉSI 2009 a rencontré des forces policières faisant face à des défis effarants. En réponse à ces défis, pratiquement toutes ont choisi d'appliquer des approches d'intervention précriminelle non traditionnelles auprès des jeunes. Alors que les forces de police canadiennes peuvent probablement citer des programmes avec intentions similaires, nos approches sont souvent des incursions sporadiques dans ce qui est principalement considéré comme faisant partie du domaine du développement social. Au Canada, de telles approches tendent à être rejetées par les traditionalistes des forces policières, car la police est souvent le moteur et chef de file de ces initiatives, héritant de projets par défaut et assumant la responsabilité d'un travail qui dépasse le cadre du travail policier. Les policiers sont ainsi critiqués, tant à l'intérieur même de leur corps de police que par les agences externes, pour avoir débordé de leur rôle traditionnel. Un autre défi majeur à la participation policière au domaine social est le partage d'informations personnelles sur de jeunes citoyens entre police et agences sociales, présentement interdit par la législation canadienne. Ceci est parfois utilisé comme excuse par les dirigeants policiers pour ne pas s'impliquer dans des projets pertinents et potentiellement utiles. De plus, les membres de IÉSI 2009 ont observé qu'au Canada l'implication policière exagérée résulte davantage de la disponibilité de la Police 24/7 que de l'efficacité et de l'acceptation de leur rôle par part les partenaires.

« L'implication policière exagérée résulte de la disponibilité de la Police 24/7 »

Équipe d'IÉSI

Les résultats de cette étude ont soulevé un thème commun et démontré que le Canada a l'occasion d'entrer dans une aire d'évolution de son rôle d'organisme policier par le biais d'un type d'intervention qui sera pertinent dans toutes les communautés canadiennes, quelles que soient leur taille ou leur situation socio-économique. Ce nouveau rôle confirmera que beaucoup de choses ont changé au fil des ans et que les conséquences de l'utilisation de méthodes traditionnelles ont été bien moindres que ce à quoi les Canadiens pouvaient s'attendre. La méthodologie policière traditionnelle continuera de jouer un rôle important. Cependant, IÉSI 2009 croit qu'une nouvelle approche doit être implantée afin de faire face aux tendances émergentes de la violence chez les jeunes. Le Canada a la possibilité d'adopter cette nouvelle approche avant d'être confronté à un problème insurmontable de violence chez les jeunes. Dans les pays où une telle approche fut rejetée, l'histoire démontre qu'ils font maintenant face à un énorme défi de reconstruction de la confiance et de leur relation avec la communauté. Si le Canada atteint le point où l'exécution des lois est perçue comme la seule option face à la violence chez les jeunes, tel que c'est le cas dans certains pays, nous aurons raté une occasion, érodant potentiellement ainsi des années de travail consacrées à établir des relations avec divers membres de la communauté et transformant en énorme défi le processus de reconstruction de cette relation dans l'avenir. La police canadienne a d'autres options et peut construire de façon proactive en se basant sur les expériences des forces policières de par le monde.

« Le Canada est un pays réactif – nous devons modifier nos façons de faire et les cultures gouvernantes vers des mesures préventives et des interventions précoces. »

Assistant Commissioner Mike McDonell, GRC

Études globales

Observations africaines

La police égyptienne a de mauvaises relations avec les jeunes, les organismes non gouvernementaux (ONG) et les organismes gouvernementaux. Il y a très peu de partenariats significatifs. La Police égyptienne fait l'objet de méfiance, elle est considérée par plusieurs comme étant corrompue et brutale. Il est notoire que des crimes commis par de jeunes Égyptiens seront punis moins sévèrement que lorsque commis par de jeunes immigrants, tels les Soudanais qui sont souvent déportés vers leur pays d'origine sous le vague prétexte de « Sécurité nationale ». La police égyptienne a une mentalité très développée de rapport de force et sa grande visibilité était évidente tant au Caire qu'à Luxor. Plusieurs policiers égyptiens sont peu éduqués et peu entraînés, en plus d'être sous-payés. Cependant, ils sont en grand nombre, particulièrement dans les régions

touristiques.

La nation égyptienne est quelque peu unique parce qu'on y compte très peu d'événements violents, malgré l'importance des populations pauvres et le travail de corps de police pas très performants. Cette différence peut être attribuée à une société homogène, à la grande influence religieuse islamique dans le quotidien ainsi qu'à l'unité des cellules familiales. Le défi posé par les crimes perpétrés par des jeunes relève plutôt du nombre élevé de crimes simples contre la propriété, par rapport à des crimes violents. Les crimes liés à l'alcool semblent être minimes à cause de la religion qui interdit la consommation d'alcool. La violence impliquant les armes à feu, l'utilisation de drogues ou son trafic chez les jeunes est moindre dans la société égyptienne, malgré le fait que le pays est une plaque tournante du transport et du trafic international de stupéfiants. En résumé, les corps de police égyptiens fonctionnent selon un régime très répressif basé principalement sur une autorité stricte. Les autorités égyptiennes semblent opérer sans avoir trop de comptes à rendre quant aux droits de l'homme. Intentionnellement ou non, il semble évident que l'obéissance civile découle de la crainte et de la méfiance envers la police. IÉSI 2009 croit que cela ne reflète en rien la réalité policière canadienne.

En Afrique du Sud, la criminalité des jeunes est le résultat du développement et de la duplication d'une *culture de violence* au cours des trente dernières années. Cette réalité vient de la normalisation du crime et de la violence entre une sous-classe de jeunes mal socialisés et d'exclus sociaux, qui représentent une proportion significative de la population d'Afrique du Sud. Ce pays lutte contre la plus grande vague de crimes violents au monde, en particulier des meurtres et des agressions sexuelles. Hors du pays, le fait que les jeunes Sud-africains âgés de 12 à 22 ans sont généralement deux fois plus souvent victimes que les adultes, notamment en raison d'un taux plus élevé de crimes violents, n'est pas très répandu.

Chez les jeunes il y a pratiquement 8 fois plus de voies de fait que chez les adultes; 5 fois plus de vols et 4 fois plus de vols qualifiés que chez les adultes. D'importantes populations non structurées, des communautés pauvres et des défis historiques politiques, tel que l'Apartheid, contribuent au caractère unique de la société sud-africaine et représentent d'énormes défis criminels pour la police.

« *“Le cycle de traumatismes à un jeune âge, sans aucune intervention, est une assise pour les abus du futur. »*

Patrick Solomons, Child Rights Activist, Molo Songololo, NGO South Africa

[ENCADRÉ]

En 2005 / 2006, il y a eu 302 000 viols subis par de jeunes gens de moins de 18 ans. À cette statistique, on peut ajouter 1 075 rapports de meurtre d'enfants, 20 879 rapports de voies de fait et 4 725 rapports d'agressions de nature

indécente contre les enfants. Avec plus de 20 000 homicides, il est clair que la lutte au crime est devenue une priorité en Afrique du Sud. Le fait que les jeunes représentent, dans leur pays, un pourcentage considérable des victimes et des auteurs de crimes, et ce, plus particulièrement de crimes violents, est une grande préoccupation.

En réponse à ce défi, la police sud-africaine a reconnu le besoin de s'associer à des organismes non gouvernementaux, des agences gouvernementales et des groupes sans but lucratif, afin d'aborder les problèmes des jeunes. Dans certains cas, le Service de Police sud-africaine (SPSA) soutient financièrement de tels groupes. Malgré un ratio policier-population approximativement du double de celui de la plupart des forces policières canadiennes, le SPSA continue ses efforts pour contrôler les crimes violents chez les jeunes. Il a reconnu que le type de stratégies mises en place et les ressources policières, à elles seules, ne pourront jamais suffire à la tâche.

« Si on m'offrait plus d'argent pour des ressources policières, je leur dirais de le mettre dans des projets de développement social. » »

Mzwandile Petros – Préfet de Police, Police de Western Cape, Afrique du Sud.

« Vos sources étrangères ont déterminé que le problème n'est pas le ratio nombre de policiers versus celui de la population, mais se situe plutôt au niveau des résultats. Ils reconnaissent que les efforts policiers, seuls, n'apportent pas les résultats escomptés. »

Steven Moore – Canadian Forces Provost Marshal

Observations en Amérique du Sud

Le Chili est en plein changement en ce qui a trait aux questions relatives aux jeunes. Depuis 2007, ce pays a considérablement modifié ses lois sur la jeunesse. En général, le taux de chômage au pays est de 9%, allant jusqu'à 30% chez les jeunes dans les régions où le taux de criminalité est plus élevé. La disparité entre les classes sociales est très prononcée au Chili.

Dans le milieu étudiant, on note une recrudescence de la violence pour tenter de remédier aux problèmes. Plus l'échelle socio-économique est basse, plus la violence, elle, est à la hausse. Le pays vit une vague de violence conjugale (*une véritable épidémie de maris qui tuent leur femme*) et de violence contre les jeunes enfants. Cinquante pour cent des jeunes Chiliens naissent dans un environnement monoparental. En résumé, plusieurs enfants sont exposés à la violence à la maison et à l'école. Ils ont donc tendance à abandonner le milieu scolaire assez tôt, perdant ainsi tout espoir d'obtenir un bon emploi stable.

« La pire chose que nous pouvons avoir est une génération sans espoir. »

Mzwandile Petros – Préfet de Police, Police de Western Cape, Afrique du Sud

Depuis 2005, les civils, enseignants et organismes policiers du Chili ont concentré leurs efforts sur des formations et stratégies d'intervention auprès de la jeunesse; sans toutefois les avoir intégrées à une stratégie globale. Ces groupes travaillent en silos et ne partagent ni leurs actions ni les résultats qui en découlent. La communication entre les divers groupes est limitée, ce qui empêche l'établissement d'une intervention coordonnée et commune des problèmes liés à la jeunesse.

Le programme le plus connu au Chili, qui a d'ailleurs impressionné l'équipe IÉSI 2009, est le *Programme-24h*, coordonné par le gouvernement en tant que réponse multi-agence aux problèmes individualisés de la jeunesse. Il se concentre sur les interventions destinées aux communautés de jeunes. *SENAME* (Service Nationale Des Mineurs) apporte une importante contribution à ce programme et a deux buts complémentaires : aider la jeunesse en difficulté face à la loi et ceux qui sont victimes de crimes.

En Colombie, les autorités tentent de mettre en œuvre des programmes d'intervention visant les droits fondamentaux, tout particulièrement ceux de la jeunesse.

La Colombie compte des classes sociales très stratifiées et les inégalités sont vastes, car une grande partie de la population vit dans des conditions de pauvreté extrême. Les cartels de la drogue sont très politiquement et financièrement puissants, ils sont une menace au bon fonctionnement du pays. La Colombie est aux prises avec de graves problèmes de violence chez les jeunes lesquels prennent source dans le recrutement forcé de ceux-ci pour participer aux guerres des trafiquants de drogues. Les autorités du pays travaillent à améliorer la situation des jeunes; cependant, quelques contacts locaux décrivent l'attitude générale de certains responsables comme ayant tendance à ignorer ces problèmes nationaux, rendant ainsi tout changement pratiquement impossible. Néanmoins, de nombreuses initiatives prometteuses offrent à la communauté l'occasion de participer à des activités renforçant les valeurs fondamentales de la société, dont la famille, le respect, le travail et l'égalité. Ainsi, dans le but de régler les problèmes de violence chez les jeunes, plusieurs organismes concentrent leurs activités au sein des communautés dans l'espoir de créer des connexions entre la population et une structure sociale contrôlée. Cependant, les programmes établis à Bogota sont des programmes indépendants, isolés et le problème du partage d'informations demeure le même. Chaque ville adopte des initiatives dont l'efficacité n'est pas évaluée. En général, les ressources policières et non policières disponibles pour contrer les problèmes liés à la jeunesse sont largement insuffisantes au plan national.

« On ne peut s'attendre à ce que la police s'investisse dans les problèmes sociaux, elle n'est pas préparée pour affronter de telles choses. C'est la responsabilité du gouvernement local. La police pourrait aider en ce qui a trait aux problèmes de violence chez les jeunes en faisant ressortir les

éléments principaux qui la rattachent aux activités criminelles »

Lucia Dammert, recherches appliquées, FLACSO (Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales)

Observations européennes

France

La France tend vers une intervention intégrée des parties prenantes selon une directive nationale et une intervention concertée avec les divers niveaux d'interventions. On décèle une grande complexité évidente dans leurs efforts à comprendre la violence chez les jeunes. Les facteurs de causes à effets ne sont pas facilement identifiés puisque qu'une quantité marginale de jeunes, dans des conditions socioéconomiques similaires, prennent part à des crimes violents. Les maires ont pour responsabilité d'être à la tête d'un type de prévention intégré, commun dans leurs villes et cités, regroupant écoles, police, services sociaux, transports publics, logements sociaux, services de santé, etc. La mise en œuvre de ces programmes par les responsables de la commune relève du gouvernement national.

En France, l'ÉSI 2009 a relevé une situation particulièrement significative, celle de l'ancienne communauté modèle en banlieue de Paris, la préfecture d'Évry, Sécurité publique de l'Essone. À la suite de dix années de changements démographiques dus à la migration de nouveaux arrivants et de résidents français ainsi qu'au retour à la ville de résidents plus traditionnels, les conditions sociales de la communauté ont dramatiquement changé. On y compte aujourd'hui des groupes criminels dominants dont la plupart sont impliqués dans des activités criminelles violentes. Ces groupes considèrent la police comme une *entrave* à leurs activités criminelles. La violence chez les jeunes se résume plus particulièrement à celle des gangs de rue organisés, se battant les uns contre les autres. Voici un scénario qui se répète souvent lorsque l'un des membres d'un gang est arrêté par la police : des feux sont allumés comme stratégie pour attirer les pompiers et s'attaquer à eux lorsqu'ils se présentent. La police est donc obligée d'accompagner les pompiers afin de les protéger contre ces attaques. Les gangs répliquent en allumant plusieurs foyers d'incendie en guise de diversion afin de réduire la présence policière pendant qu'ils continuent à commettre d'autres crimes dans la communauté (ex. livraisons de drogue).

Il y a quinze ans, il n'y avait virtuellement pas de violence dirigée contre la police à Evry. Il y a maintenant annuellement cinquante ou soixante attaques violentes contre la police ou son équipement.

« En ce qui à trait aux changements démographiques et sociaux, nous sommes la France – c'est nous, (le Canada) dans quelques années – et ce pourrait être un portrait dérangeant de notre futur si nous ne saisissons pas la chance d'agir maintenant »

Debra Frazer, Directeur général, Service de police d'Ottawa

Les Pays-Bas

À Den Haag (La Haye), le programme de police pour les juvéniles d'Haaglanden débute lors de l'appel de service pendant lequel on identifie les problèmes potentiels familiaux ou au sein de son environnement. Ensuite, le partage d'information ou la liaison avec les agences partenaires est entrepris afin d'assurer qu'une intervention préétablie selon une situation spécifique débute rapidement.

En matière de violence chez les jeunes et de prévention du crime à Utrecht, la recherche locale préconise un type d'intervention contextuel et développemental. Selon les autorités locales, le type d'intervention développemental devrait débiter par un partage de renseignements entre les partenaires dès sa conception. Selon ces chercheurs, une telle coordination peut servir à identifier et développer des stratégies préventives ainsi que des stratégies d'intervention pour aider les parents à minimiser la possibilité d'avoir un jeune à haut risque. Ils notent également que, lorsqu'il y a une corrélation prévisible entre les facteurs économiques et la violence chez les jeunes, certaines recherches ne confirment pas la relation de cause à effet de *l'hypothèse facteurs économiques*. Les chercheurs hollandais croient fermement qu'il y a une grande variété de facteurs uniques aux jeunes contrevenants et qu'une approche d'intervention multi organismes est nécessaire.

Observations au Royaume-Uni

La démographie à Glasgow et à Londres est plus similaire à celle des villes canadiennes que celle d'autres régions internationales visitées. Les schémas d'immigration sont similaires à ceux de plusieurs grandes villes canadiennes. Ces dernières années, l'Écosse et l'Angleterre ont toutes deux épousé la philosophie d'une approche multi-organisationnelle légiférée en faveur face du bien-être de la jeunesse et aux soins des enfants, et ce, dans l'expectative de diminuer les attitudes antisociales et la violence chez les jeunes.

En Écosse, le problème de violence extrême chez les jeunes a été comparé à une maladie par le Parlement, qui a adopté une approche de *santé publique* pour faire face à ce problème par le biais de l'Unité du programme de réduction de la violence. De cette priorité nationale découlent des plans formels, comportant des mesures de performance et des fonds, pour l'atteinte à long terme d'un changement de la culture actuelle de violence qui sévit en Écosse. Il s'agit d'un plan s'étalant sur 10 ans et focalisé sur un changement d'attitudes, l'implication multi-organisationnelle et un mécanisme de mise en application. Tout d'abord sous forme, de prévention, avant que la violence et les comportements antisociaux ne débutent chez les jeunes; deuxièmement, par la prévention, afin de stopper toute progression par une détection et un diagnostic précoces; et,

troisièmement, la prévention par le biais de la réhabilitation dès qu'une attitude violente est décelée et que la criminalité s'est installée.

« Pourquoi la violence occupe (sic) une telle importance dans la santé publique? La violence chez les jeunes est la première manifestation des inégalités de la santé dans le cours d'une vie, résultant souvent d'expériences de vie traumatique (sic), d'abus de drogues et d'alcool, de négligence physique fréquente, de violence physique et sexuelle à partir d'un très jeune âge et de façon répétitive. »

Dr. Peter Donnelly, ancien Deputy Chief Medical Officer d'Écosse.

En 1998, l'Angleterre adoptait la loi sur le crime et le désordre, créant ainsi un nouveau système de justice juvénile au pays, par la législation instaurant la formation d'équipes de jeunes contrevenants (Youth Offending Teams - YOT's). Ce sont des équipes multidisciplinaires composées de policiers, de membres du service de santé, des services sociaux pour la protection de l'enfance, du système d'éducation et de probation, tous mandatés pour faire face à l'attitude antisociale de la jeunesse et s'occuper de crimes à partir d'une perspective multi-organisationnelle. Cette approche multi-organisationnelle est mise de l'avant parce que l'on a fini par réaliser qu'à long terme la Police, à elle seule, ne peut réduire la violence et que des agences gouvernementales offrant des services aux jeunes doivent travailler de concert avec la Police et la jeunesse pour trouver des solutions.

Depuis 2006, le programme "Safe Schools Partnerships" (SSP) est une initiative conjointe du Service aux enfants, écoles et familles (*Department for Children, Schools and Families*), du Conseil de justice de la jeunesse (*Youth Justice Board*) et de l'Association des chefs de police (*Association of Chief Police Officers*). Les bénéfices élargis de ce programme comprennent une cohésion communautaire améliorée, le sentiment de citoyenneté renforcé chez les enfants, une meilleure qualité de vie et la perspective d'un avenir plus prometteur pour les jeunes, leurs familles et la communauté en général.

CONTEST est le service de stratégie nationale antiterrorisme d'Angleterre (*England's national counter-terrorism strategy*). Le projet policier est connu sous PREVENT et comprend le *National Community Tension Team* (NCTT) qui contrôle les tensions internationales au niveau national afin d'identifier quelles problématiques pourraient se traduire en comportements belliqueux de la communauté à travers le Royaume-Uni. Cette concentration sur les tensions des communautés a pour but d'identifier préalablement les jeunes individus susceptibles d'adhérer à la *radicalisation*.

« L'engagement entre la police et les communautés est la pierre angulaire qui fera en sorte qu'elle nous garde informés. Si les communautés vous font confiance, elles seront plus enclines à vous faire parvenir des renseignements, non seulement à propos d'extrémisme, mais sur toutes

sortes d'événements. Si vous perdez cette confiance, vos sources d'informations vont se tarir »

Inspecteur Marc Lyall, London Metropolitan Police, PREVENT Delivery Unit

Études globales : La perspective IÉSI

Il ressort de la recherche d'IÉSI 2009 que la seule mise en application des méthodologies traditionnelles du travail policier n'est pas efficace pour diminuer la violence chez les jeunes. IÉSI 2009 en a été témoin dans des communautés qui sont allées au bout et n'ont pu faire volte-face – où la violence était maîtrisée par un rapport de force toujours accru de la part des autorités policières, des efforts coûteux qu'il fut impossible de maintenir en tant que solution à long terme. Dans certains cas, l'équipe qui s'est penchée sur l'étude d'IÉSI a observé des sociétés où l'écart entre ceux qui sont concernées par l'application de la loi et ceux qui le sont, par le développement social est si grand que les renseignements concernant la violence chez les jeunes n'étaient plus tout à fait fiables. Ces circonstances sont révélatrices de la dégradation relationnelle entre la police et la communauté. Est-il possible que ceci devienne la réalité future à laquelle les agences policières canadiennes seront confrontées? Il y a tout juste dix ans, ce n'était pas la réalité de la communauté française d'Évry, alors que maintenant...

Dans tous les pays touchés par cette étude, IÉSI 2009 a observé que la police n'était pas à l'avant-garde et n'avait pas les ressources nécessaires pour être un agens de développement prosocial au sein de la communauté en général. Ce rôle revenait aux gens dont le travail était plus adapté à de telles interventions : les éducateurs, les travailleurs de la santé, ceux qui œuvrent pour le développement de la communauté et les travailleurs sociaux.

Les participants à cette enquête d'IÉSI 2009 ont identifié un nombre de programmes prometteurs susceptibles d'avoir des effets positifs sur la violence chez les jeunes. Il ne s'agissait cependant pas d'une étude pondérée pendant laquelle l'efficacité des programmes individuels a été examinée en profondeur. IÉSI 2009 a plutôt mené une enquête qualitative qui a permis un certain recul afin d'examiner les faits, d'analyser leur signification et de découvrir qu'une nouvelle réalité émergeait. Plusieurs des programmes étudiés ont été créés par nécessité, car les applications et les programmes de développement social visant les jeunes n'étaient pas viables et ne cadraient pas avec une utilisation judicieuse des forces policières. Des analyses critiques de l'ensemble des recherches d'IÉSI 2009 ont fait émerger un nouveau type d'intervention qui implique la naissance d'une nouvelle forme d'engagement policier et communautaire, un type d'intervention qui est la trame de fond pour transiger adéquatement avec la jeunesse, tout particulièrement avec les individus susceptibles d'être victimes ou auteurs de crimes violents.

Le type zone d'intervention IÉSI 2009

Les recherches et les observations terrain d'IÉSI 2009 viennent étayer le fait que des enfants élevés dans un environnement sociétal adéquat, avec un bon support familial tout au long de leur vie, suivront un chemin généralement sain et prosocial avec peu ou aucun contact négatif avec la loi. Sans quoi, des groupes de *jeunes à risques* émergeront et démontreront des comportements antisociaux causés par des influences de vie néfastes et des frustrations résultant de leur pauvreté, de leurs désavantages socioéconomiques, de problèmes familiaux, de l'ostracisme réel ou perçu dont il font l'objet, de la dynamique des systèmes familiaux, sociaux et éducationnels, du désespoir, de l'ennui et des influences culturelles modernes. L'enquête d'IÉSI 2009 comportait une vérification du *Search Institute 40 Asset Model*, efficacement adopté et appliqué par la police et les intervenants du système social dans quelques communautés canadiennes. IÉSI 2009 croit que ce type d'intervention est une base solide pour la compréhension des conditions pouvant prévenir – ou, au contraire, mener vers – l'expression de ces types de comportements.

On a observé que certains types d'expressions comportementales se *limitent à l'adolescence*. Ces comportements finissent par se normaliser avec le temps, lorsque le jeune prend de la maturité. Cependant, pour plusieurs, la fine ligne qui les mène vers l'expression insidieuse de ce type de comportement transitoire peut devenir plus tenace et donc plus difficile à modifier, les propulsant ainsi dans une voie plus problématique.

La criminalité et la violence sont la voie que choisissent certains jeunes en tant que but *instrumental* de leur vie afin de faire face à :

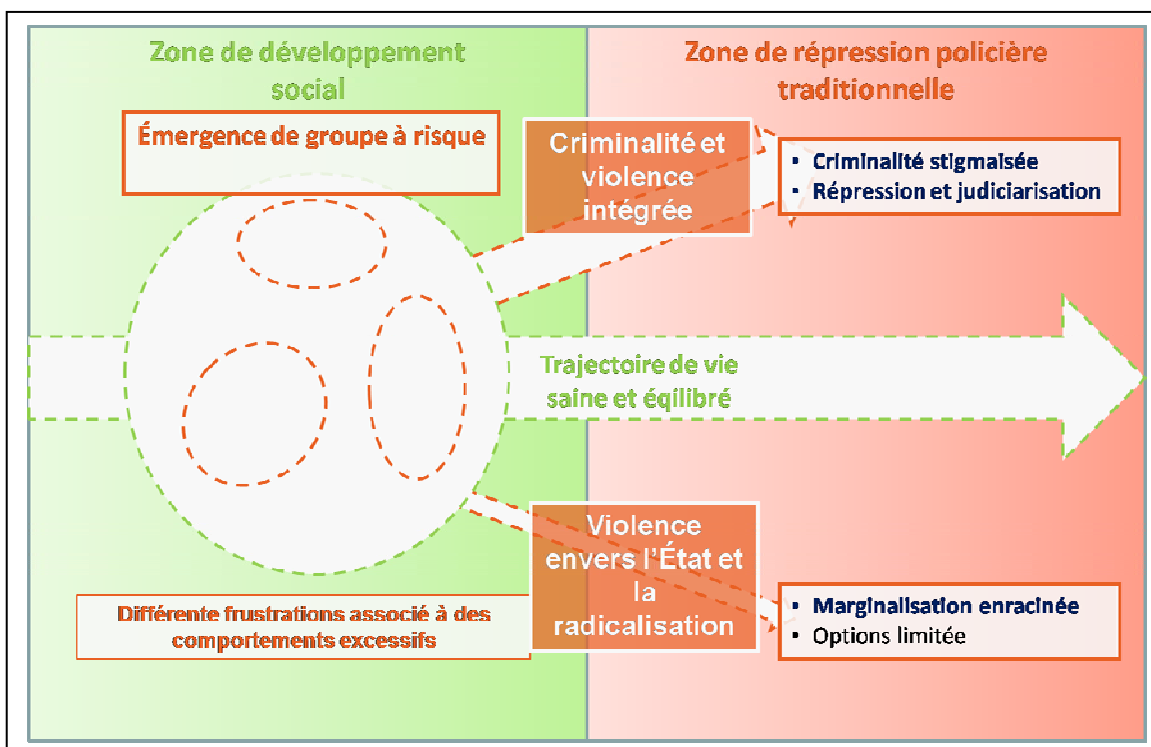
- La survie;
- la territorialité;
- le sens d'appartenance;
- la peur d'être rejeté;
- l'intimidation, la contrainte ou le recrutement criminel;
- le gain économique immédiat (ou le retour du balancier) pour contrer les différences marquées entre les *riches* et les *pauvres*.

Une autre voie peu commune, est celle de la violence contre l'État et la radicalisation, dans laquelle la jeunesse antisociale s'engage pour des motifs de convictions profondes ou politiques. Cette voie peut s'avérer instrumentale dans un effort de préserver *la cause*. L'enquête internationale d'IÉSI 2009 a révélé que seul le Royaume-Uni avait identifié cet état de choses comme étant une préoccupation importante.

Se penchant sur la violence chez les jeunes au Canada, IÉSI 2009 a observé une tendance vers des opinions polarisées, caractérisées en deux zones d'activité, de responsabilités spécifiques et quelque peu isolées. La première, le

développement social, l'autre, l'application traditionnelle, familière à ceux qui œuvrent dans les mondes policier et de la justice. Tant la recherche locale que les études mondiales semblent indiquer que, lorsque la police intervient trop souvent dans la zone du développement social, elle risque d'être considérée comme l'extension d'un État répressif, ce qui pourrait augmenter la perception de marginalisation chez les citoyens et serait susceptible de donner lieu à un renforcement de motivations contre l'État chez les jeunes. De telles interventions, non souhaitées, pourraient également être considérées comme raciales, voire assimilées à de l'abus de pouvoir. Cette situation pourrait également donner lieu à une perte de confiance entre les divers intervenants du système social alors qu'ils tentent de comprendre les rôles et motivations de chacun et, de ce fait, éventuellement nuire à un partenariat efficace et durable ainsi qu'au partage de l'information. À l'interne, les corps de police impliqués dans cette zone de développement social pourraient se demander pourquoi ils sont appelés à intervenir dans des choses qui ne relèvent pas de leurs compétences alors qu'ils sont déjà débordés par leur propre travail, ainsi qu'objecter que la Police n'est pas la réponse à tout. De tels points de vue sont déjà bien soutenus par le sentiment que la police n'est pas équipée de façon adéquate, ni même suffisamment formée pour ce type d'intervention et faire une réelle différence.

Shéma universel de la violence chez les jeunes et les zones traditionnelles de prévention et d'intervention



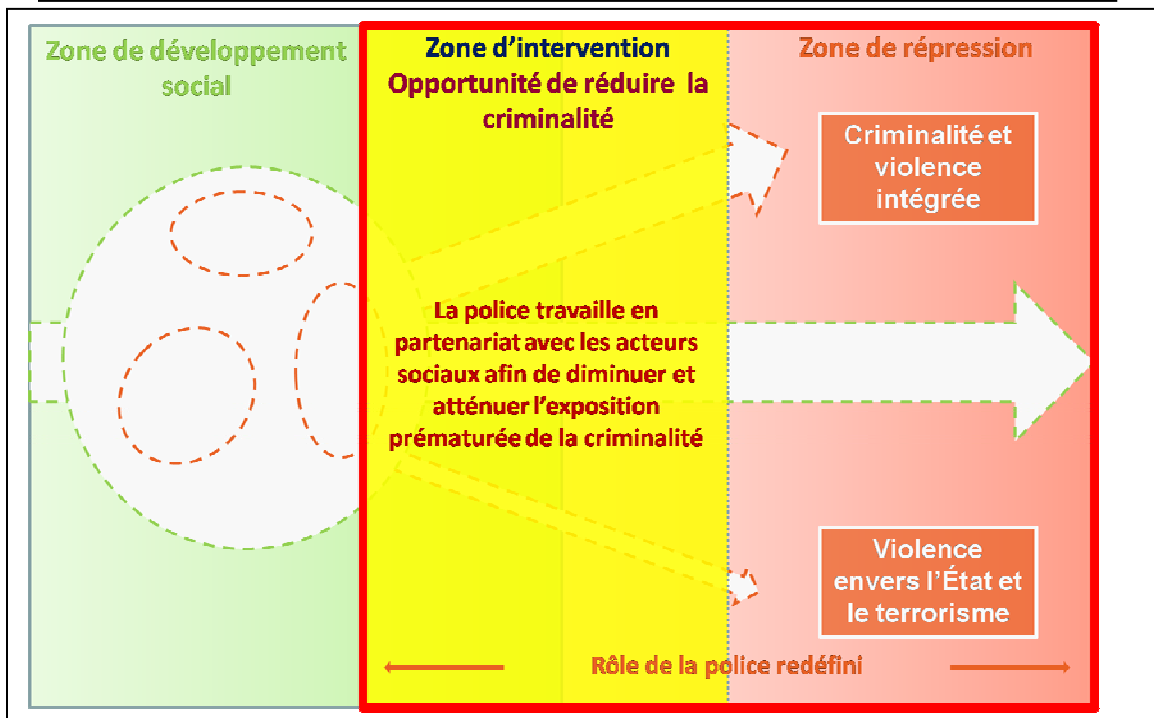
« Lorsque la jeunesse fait face à un système qui ne lui reconnaît pas de possibilité ni d'accès aux ressources, elle peut créer ses propres groupes de référence antisystème afin d'arriver à les obtenir ».

Youth, Violence and Public Policies in Latin America - United Nations Human Settlements Programme, UN-HABITAT

Des recherches démontrent qu'il y aurait avantage à repenser la façon dont les autorités policières font face à la violence chez les jeunes et aux comportements antisociaux. La Zone d'intervention représente le moment critique où l'enfant ou le jeune interpelle la société et pourrait potentiellement continuer sur la mauvaise pente. C'est à ce moment précis qu'une intervention doit avoir lieu, avant que ses actes deviennent une habitude et qu'un changement de direction soit trop difficile à effectuer.

Telle qu'envisagée dans la zone d'intervention, l'application de la loi se redéfinit. La zone d'intervention est un champ d'action reconstitué où la police et les autres intervenants du système social interagissent selon un nouveau modèle de services offerts. L'engagement ne veut pas dire que la police joue un rôle de travailleur social, mais bien qu'elle utilise des stratégies préventives en matière d'application de la loi. Pour y arriver, il faut une équipe expérimentée, composée de policiers, d'éducateurs, de médecins et de travailleurs sociaux, prête à agir dans la sphère sociale, personnelle, familiale et dans le sous-système des contrevenants ciblés. Tel que pratiqué dans plusieurs autres pays, ce type d'intervention requiert des solutions bien coordonnées par plusieurs intervenants qui savent exactement quel est leur rôle et leur responsabilité respectifs.

Expérience globale: Reconnaître une zone centrale d'opportunité d'intervention préventive



« Faire régner l'ordre ne relève pas uniquement de la police »

Robert Reiner, Professor of Criminology, London School of Economics

Le focus de la *Zone d'intervention* est concentré sur des individus qui se sont identifiés eux-mêmes – des jeunes qui sont en conflit avec la loi et les autres – mais qui n'appartiennent pas nécessairement à des groupes sociaux importants. Il est primordial de se concentrer sur les *besoins* spécifiques de l'enfant ou du jeune, sans mettre l'emphase sur les *fautes* commises. Le but est de comprendre et d'agir selon les facteurs sous-jacents, responsables de la manière dont le jeune a exprimé sa colère, et d'arriver à quelque chose de positif afin de prévenir que cette attitude négative ne ressurgisse et qu'elle soit identifiée comme une voie à éviter. Dans la *zone d'intervention*, la police et les agences sociales partenaires recourent, de concert, à un nouveau type d'application afin de démontrer l'intolérance de la société pour la violence et les actes antisociaux. Ce type de réponse réactive et coordonnée de la communauté envers les comportements destructifs de l'adolescent peut mener à l'éradication de ceux-ci. En ce qui a trait à la violence radicale, l'intervention peut consister à retirer de son environnement toute connexion entre le jeune, les opportunistes et les idéologues susceptibles de l'exploiter.

« Ce type d'approche semble fonctionner contre l'extrémisme sous toutes ses formes. »

Steven Moore – Canadian Forces Provost Marshal

Rôles stratégiques de la police

Le type d'approche *zone d'intervention* ne requiert pas plus de ressources policières. Il s'agit plutôt de modifier le mode de pensée actuel et de redéployer les ressources, présentement mal utilisées, pour travailler de concert avec d'autres partenaires. Il faut repenser et redistribuer nos efforts vers de nouvelles possibilités. Dans la *zone de développement social*, la police peut toujours être un contributeur et un pourvoyeur d'information. La police devrait apprendre des tendances et des pratiques en développement social. Elle devrait aussi contribuer en s'investissant de façon sélective dans la prévention du crime par le biais de la conception environnementale (CPTED), en partageant les meilleures pratiques de sécurité familiale et communautaire et les programmes éducatifs. La police devrait être au fait de ce que font les autres intervenants impliqués dans ce domaine et s'appliquer à établir un lien de confiance. Cependant, sachant que la police a des ressources et des capacités limitées, même lorsque celle-ci s'implique légitimement dans cette zone de *développement social*, elle doit le faire en tant que visiteuse et doit prévoir une stratégie de sortie, afin de ne pas assumer le rôle de l'un de ses partenaires.

La *zone d'exécution* des lois est le terrain familier de la police; il est donc naturel pour elle de demeurer chef de file stratégique et tactique dans le domaine du renseignement, de la prévention, des enquêtes et de l'autorité. La police est ici

associée à d'autres groupes tels le bureau du Procureur général, les services de supervision et de réhabilitation, dont les services de probation et les services correctionnels. La police doit également demeurer centrée sur ses partenaires internes pour les initiatives de sécurité nationale.

Dans la *zone d'intervention*, la police peut s'impliquer, tant au plan stratégique qu'au plan tactique, en tant que partenaire actif et égalitaire selon des rôles et des attentes clairement établis comme ceux de leurs partenaires. Lorsqu'ils sont efficaces, de tels partenariats s'individualiseront selon une approche de résolution de problèmes contextuels. Ceci assurera la mise en place de programmes d'aide, personnelle et spécifique, à une jeunesse en crise face à ses problèmes particuliers. La police a, de ce fait, un rôle vital en tant que chef de file en renseignement, de méthodes d'intervention et d'alerte rapide. Elle doit stimuler les autres intervenants à user de stratégies focalisées sur la prévention durable et les mesures correctives.

Pour devenir une solution efficace contre la violence chez les jeunes au Canada, un programme d'envergure nationale et un vaste engagement entre les dirigeants des divers corps de police est nécessaire. Cependant, dans la pratique, chaque zone d'*intervention* doit être coordonnée et dirigée localement. Les solutions retenues relativement à la *zone d'intervention* doivent provenir de la communauté-même du jeune contrevenant et être spécifiques aux circonstances et à ses problèmes particuliers. Les dirigeants idéaux pour ce type d'interventions coordonnées sont donc les officiers publics locaux, élus par leur communauté, et qui sont, en fait, plus près du problème. Ils peuvent coordonner et mobiliser les ressources nécessaires pour faire face à ce type de problèmes. Globalement, selon les études terrain menées par IÉSI, cette approche s'est révélée la plus efficace. IÉSI 2009 croit fermement que ce type d'intervention est applicable partout au Canada, quelles que soient l'importance de la communauté ou les formes de violence chez les jeunes auxquelles elle est confrontée, à condition que ce type d'intervention soit étayé par un leadership local solide et un engagement dynamique des dirigeants de la communauté.

« Nous parlons beaucoup de travail policier lié aux renseignements ... ils parlent d'intervention liée à l'évaluation. »

Équipe d'IÉSI

Pour résumer les trois zones conceptuelles d'IÉSI 2009, la police doit activement minimiser son implication dans ce qui relève strictement du développement social, tout en apportant sa collaboration à l'identification de cellules critiques. L'application traditionnelle de la loi dans la troisième zone doit, de toute évidence, se poursuivre et relever légitimement de la Police. Dans la *zone d'intervention*, l'approche idéale proposée est délibérément axée sur un partenariat synergique avec les autres intervenants, le leadership et la responsabilité relevant du niveau local. En fait, la *zone d'intervention* requiert une façon proactive de faire face à la violence chez les jeunes et pourrait s'appliquer à toute forme d'application de la loi exigeant une approche multidisciplinaire.

« L'intervention et la direction des politiques de sécurité du citoyen par les autorités locales sont basées sur le principe de la proximité. La notion de proximité ne s'applique pas uniquement à la proximité territoriale physique, mais également à l'accessibilité sociale à l'échelle humaine,. Ce qui se traduit par une meilleure connaissance de la réalité, une direction des plus efficaces, un contrôle journalier et la possibilité d'une association avec les politiques sociales locales »

Youth, Violence and Public Policies in Latin America - United Nations Human Settlements Programme, UN-HABITAT

Les conclusions d'ÉSI 2009 sur la violence chez les jeunes sont en lien direct avec les propositions du Cadre national pour un travail policier progressif au Canada et les Six principes du travail policier moderne de l'ACCP adoptés en 2008, renforçant plusieurs thèmes-clefs comme suit :

1. Les besoins des citoyens canadiens ont augmenté en ce qui a trait à la sécurité publique et à la protection contre les crimes et le désordre, tout particulièrement en ce qui concerne la violence chez les jeunes. Les citoyens s'attendent à une intervention de qualité professionnelle, cohérente et intégrée quels que soient les moyens des divers organismes impliqués, incluant la police.
2. Au Canada, la police est principalement dirigée par des élus locaux qui gèrent des fonds publics. La participation du gouvernement et des citoyens dans la conception des services policiers, l'ordre des priorités et des objectifs à atteindre sont cruciaux. La police est responsable quant aux réalités locales et aux attentes et elle doit donc s'adapter aux changements survenant dans la demande de services.
3. Le travail policier moderne requiert une capacité de réaction juridictionnelle complémentaire. L'utilisation efficace et efficiente de toutes les ressources disponibles est vitale, puisque la demande excède de beaucoup les moyens. La prestation des services doit être basée sur une approche intelligente pour satisfaire les besoins locaux, régionaux, nationaux et globaux. Tous les paliers de gouvernement doivent s'impliquer afin de faciliter et d'assurer une collaboration interinstitutionnelle, pour faire face aux risques et menaces relevant de la sécurité publique.
4. Les acquis policiers doivent être optimisés à l'échelle nationale par le biais du partage des ressources et des meilleures pratiques, ainsi que par le retrait des obstacles, de manière à répondre de façon optimale à nos obligations locales, régionales et nationales.
5. La réciprocité et la synergie sont essentielles à l'accomplissement efficace du travail policier moderne, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de faire face aux problématiques d'envergure, telle la violence chez les jeunes. Demander un

soutien complémentaire afin de maximiser les résultats en utilisant toutes les ressources disponibles est devenu la nouvelle réalité des opérations policières partout au Canada. L'échange unifié d'informations, d'expériences, de soutien et de compétences entre tous les intervenants, et non pas seulement entre les forces policières, est essentiel..

6. Une collaboration évolutive, sans restrictions et légitimée, ainsi qu'une intégration et une prise de décision collective entre intervenants sont fondamentales au maintien et à l'optimisation des pratiques d'interventions modernes. Les gouvernements qui acceptent leurs responsabilités concernant la violence chez les jeunes doivent mettre en place des mécanismes fonctionnels adéquats et appropriés, jumelés à un cadre politique compatible et corroborant.

« Lorsque la jeunesse fait face à un système qui ne lui reconnaît pas de possibilité ni d'accès aux ressources, elle peut créer ses propres groupes de référence antisystème afin d'arriver à les obtenir ».

Youth, Violence and Public Policies in Latin America - United Nations Human Settlements Programme, UN-HABITAT

Quelques clefs du succès

- Les enquêtes terrain d'IESI 2009 démontrent que ces efforts coordonnés doivent être dirigés localement dans les communautés où existent les problèmes. Les élus locaux devraient administrer les programmes avec l'aide d'experts amenés à participer, lorsque requis. On devrait rechercher la participation des jeunes afin de comprendre la dynamique et le fondement de certains problèmes.
- Les rôles et responsabilités de tous les intervenants doivent être clairement définis et chaque partie prenante doit détenir une part de la solution, en intervenant de la bonne façon, au bon moment et auprès de la bonne personne. Le scénario idéal est d'avoir une intervention coordonnée, intégrée et multisectorielle, comprenant une formation commune et clarifiant les divers rôles et responsabilités, tout en développant une confiance mutuelle entre les intervenants. Des expertises techniques permettant d'analyser les problèmes relatifs à chaque situation précise doivent être mises en place dans un environnement de communication ouverte et de partage d'information entre intervenants.
- Au Canada, les lois relatives à la vie privée empêchent le libre échange d'information avec des agences autres que policières. Des modifications significatives de la loi et des politiques devront être entreprises afin qu'un

échange de renseignements pertinents puisse exister entre les parties prenantes.

- Dans ce but, la confiance doit être établie entre partenaires. Il ne peut y avoir de fausses promesses ou d'intention non déclarée, par l'un des groupes impliqués. Le succès proviendra de l'apport d'informations de plusieurs niveaux d'intervention avec la communauté.
- L'enquête sur le terrain a démontré que plus l'intervention a lieu tôt, plus efficace elle sera. Certains pays tentent de limiter les problèmes pendant la grossesse des femmes et font des suivis pendant les premières années formatives de l'enfant. Des recherches importantes font ressortir que l'intervention doit avoir lieu avant que l'enfant ait huit ans ou ce pourrait être trop tard.
- Le Canada doit recenser les services et expertises disponibles afin de coordonner une action participative à la violence chez les jeunes. Chacun est responsable du problème de violence chez la jeunesse et non uniquement ceux qui travaillent dans le domaine de la justice criminelle.
- Des études complémentaires seront nécessaires afin de trouver une façon de mesurer et d'évaluer les résultats. Il faudra examiner les besoins de près pour assurer que les bonnes ressources humaines et techniques demeurent en place pour maintenir ce type d'intervention participative.
- Une politique stratégique claire, ayant pour but de servir les meilleurs intérêts des enfants et de la jeunesse canadienne, est requise. Il faut compiler les services, expertises et programmes, ainsi que les études disponibles afin de prévoir la possibilité de réformer les lois sur la vie privée pour poursuivre cette initiative.

« Nous devrions tous avoir honte lorsqu'un enfant de huit ans commet un crime. »

Mzwandile Petros - South African Police Western Cape Provincial Commissioner

Processus [Section Encadré]

Pendant les sessions d'établissement des lieux d'enquêtes pour IÉSI 2009, le groupe a choisi les sites pour ses recherches internationales. Ces sites furent adoptés selon une étude amenant IÉSI 2009 à arrêter ses choix sur des pays présentant plusieurs similitudes ou de grandes différences, avec la société canadienne. L'équipe IÉSI était convaincue qu'une étude croisée produirait les résultats les plus justes sur la violence chez les jeunes et ses extrêmes. Les sites internationaux suivants furent sélectionnés :

- *Au Royaume-Uni – L'Angleterre et l'Écosse;*
- *En Europe – La France, Les Pays-Bas et l'Espagne;*
- *En Amérique du Sud – Le Chili et la Colombie;*
- *En Afrique – L'Afrique du Sud et l'Égypte.*

Afin de développer une perspective élargie et complète de la violence chez les jeunes, chaque équipe d'observateurs IÉSI 2009 a procédé à une fourchette d'entrevues avec des individus représentant les groupes suivants :

- *Police;*
- *Éducateurs;*
- *Organisations non gouvernementales;*
- *Travailleurs en programmes sociaux;*
- *Jeunes;*
- *Parents;*
- *Leaders de communautés reconnues et non reconnues.*

De plus, l'équipe d'étude internationale IÉSI 2009 a recherché des villes canadiennes qu'elle pourrait potentiellement jumeler, dans le but de faire des comparaisons pertinentes entre les sites internationaux choisis et villes faisant partie du contexte canadien.

IÉSI 2009 Types de recherches

L'équipe IÉSI 2009 s'est engagée dans une étude de haut niveau de la violence chez les jeunes, basée sur un type d'étude qualitative. Alors que de nombreux programmes, initiatives et stratégies, relativement à la violence chez les jeunes, furent évalués, l'étude fut axée non sur l'information quantitative, relative à ces programmes, mais bien sûr comment ils s'intégraient aux stratégies sociales et aux valeurs générales liées au crime chez les jeunes.

En déterminant le cadre des recherches sur le terrain d'IÉSI 2009, l'équipe a identifié six sujets de thèmes :

- *Une lecture d'environnement – profil de communautés*
- *Rôles et responsabilités*
- *Stratégies, Initiatives, Programmes*
- *Perspectives de communauté*
- *Violence – Cadre de tolérance*
- *L'avenir.*

Une série de questions basées sur ces thèmes furent développées pour cette étude et utilisées lors des entrevues sur le terrain.

L'équipe IÉSI 2009 a débuté ses études des divers pays sans idées préconçues, ni de conclusions anticipées. L'équipe s'est plutôt fiée aux renseignements recueillis lors de ses études internationales pour établir ses conclusions et recommandations. L'équipe était bien décidée à ne pas tenir uniquement compte des succès des autres pays, mais également de leurs échecs.

*La collaboration qui a suivi le retour des quatre groupes de voyageurs a révélé des différences dans la façon dont les pays élaborent leurs programmes et stratégies pour combattre et prévenir la violence chez les jeunes. Cependant, une constante a émergé des résultats obtenus à la suite des entrevues : **Tant les organismes policiers que non policiers reconnaissent universellement que la violence chez les jeunes est un problème de société requérant une riposte intégrée que les ressources policières sont impuissantes à résoudre seules.***

Il fut évident qu'une coordination efficace requiert que les divers corps de police restructurent leurs ressources en utilisant des méthodes de prévention précoce, hors des sentiers battus. Les recommandations d'IÉSI 2009 sont entièrement basées sur ce fait.

Équipe d'IÉSI 2009

**Halifax Regional Police
Saint John Police Service
Sûreté du Québec
Service de Police de la Ville de
Montréal
Durham Regional Police**

RCMP-GRC

**York Regional Police
Peel Regional Police
Owen Sound Police
Edmonton Police Service
CACP - ISIS Program Director**

**Superintendent Cliff Falkenham
Deputy Chief Darrell Scribner
Capitaine Éric Martin
Inspecteur Patrick Lalonde
Inspecteur-chef Réjean Toutant
Staff Inspector Brian Fazackerley
Inspector Eva Reti
Inspector Brian Cantera
Superintendent Stephen Foster
Inspector Tony Hamori
Inspector Roland Wells
Superintendent Louis-Philippe
Plourde
Superintendent Tom Pownall
Deputy Chief Eric Jolliffe
Superintendent Bob Devolin
Inspector Vince Wurfel
Inspector Greg Alcorn
Norman E. Taylor**

Agences et Organismes consultés

L'équipe d'Afrique

Égypte

Andalus Center for Tolerance and Anti-Violence Studies
Alliance for Arab Women
Canadian Embassy-Public Affairs Office
Egyptian Association Against Torture
Egyptian Organization for Human Rights Services
El Nadim Center for the Rehabilitation of Victims of Torture
El Nadim Center-New Woman Research Foundation
Egyptian Police Service
St. Andrew's Refuge -Youth LEAD Project
Teacher - Abraham IPRAHIM
Hotel Steinberger- Customer Service Representative

Afrique du Sud

Johannesburg / Pretoria, Guateng Province Institute for Security Studies (ISS),
Johannesburg.
South Africa Police Service – Johannesburg
- Headquarters
- Training Division
- Detective Services
- Research and Curriculum Development
- Crime Prevention
Center for Justice and Crime Prevention (CJCP), Pretoria.
South Africa Police Service – Gauteng Province
- Provincial Headquarters
- Department of Community Safety
- Mayors Council Representative
- Division of Training
Field visit to Sedibang and Sharpsville
Center for the Study of Violence and Reconciliation (CSVR), Johannesburg
Canadian Consul General, Cape Town
South Africa Police Service – Western Cape
Safer Schools Program
Department of Social Development
Department of the Premier, Western Cape
Chrysalis Academy-Department of Community Safety,
Department of Community Safety-Social Crime Prevention
Molo Songololo, NGO
Shiloh Community Service NOP
Center for Justice and Crime Prevention, (CJCP)

Over the Rainbow Foundation
Eisleben School, Nyaga Region
Bambanani for Social Development, Langa, Nyaga and Lower Crossroads
Region
University of Cape Town, Institute of Criminology

L'Équipe Amérique du Sud

Chili

University of Chile
Alberto Hurtado University
Fondation Paz Ciudadana
SENAME - Service Nationale Des Mineurs
FLACSO - Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales
Carabineros
Carabineros - Department of Criminology
Défensoria
Canadian Embassy - Chile
PDI – Policia de Investigaciones de Chile

Colombie

Government of Colombia
Canadian Embassy - Colombia
Organisation internationale pour la migration - OIM
Diakonie Katastrophenhilfe
National Police - Colombia
Can Pro Hockey Club
Sécurité urbaine
Agence canadienne de coopération internationale (ACDI),
Famillas Del Santo Rosario, Communion Apostolic,

L'Équipe Royaume- Uni

Écosse

Strathclyde Police-Violence Reduction Unit
Strathclyde Police-Public Protection Unit
University of Glasgow-The Scottish Centre for Crime and Justice Research
University of St. Andrews-Centre for Studies in Terrorism and Political Violence
University of St. Andrews-Bute Medical School
University of Dundee-The Scottish Institute for Policing Research

Londres

Metropolitan Police-PREVENT Delivery Unit, Community Tension Team
Home Office-Tackling Knives Action Programme
Metropolitan Police-Safer Neighbourhoods Unit
Youth Justice Board of England and Wales

L'Équipe Europe

Évry

Major Alain Rousseau Groupement de gendarmerie, Département des Yvelines,
Commandant la Brigade de prévention de la délinquance juvénile
Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des libertés locales, Direction
départementale de la sécurité publique de l'Essone, Préfecture de l'Essone-
Évry
Stéphanie Boisnard, Commissaire en chef de la Division de la coopération
Internationale.
Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales
Institut national des hautes études de sécurité (INHES)
Gendarmerie nationale-La Brigade de prévention de la délinquance juvénile

Den Haag

The Haaglanden Juvenile Police
Juvenile Rehabilitation Service-Bureau Jeugzorg
University of Twente, Enschede, The Netherlands

Barcelona/Catalunya

Centro de Reforma Juvenil "Medina Azahara" Fundacion Diagrama,
Policia-Mossos d'Esquadra Cuerpo Nacional de Policia (National Police)
Guardia Civil Headquarters
Girona Police Headquarters
Centro de Reforma Juvenil "Medina Azahara"